FO DGFiP
SECTION DE LA HAUTE-MARNE
L'INFO 52
Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFiP

Le 9 juillet 2020

PRIME COVID-19 :
DIVISER POUR MIEUX RÉGNER !!!!

Les heureux bénéficiaires de la prime Covid 19 ont reçu un mail de la directrice départementale mais aussi des déjà anciens ministres Darmanin et Dussopt les informant du montant qu'ils allaient percevoir à la fin du mois (330 euros ou 1000 euros).

Désormais, les agents l'auront bien compris, celles et ceux qui n'ont pas reçu de mail, ne toucheront pas la prime alors même qu'ils se sont également fortement mobilisé.es pendant cette période de crise exceptionnelle.

FO DGFIP 52 s'oppose à l'attribution de cette prime complètement arbitraire qui, sans surprise, crée déjà forcément des tensions et des divisions au sein des services.

Seuls 27 % des agents du département vont bénéficier de cette prime alors qu'en plein cœur de la crise sanitaire, plus de 50 % des agents étaient mobilisés qu'ils soient en présentiel ou en télétravail.

L'opacité reste le mot clé de l'attribution de cette prime car hormis les pourcentages par grade qui sont connus (pour rappel: 19,7% des agents C, 30% des B, 28,9% des A et 29,2% des IP-IDIV), la distribution par service et les modalités d'attribution restent les grandes inconnues.

FO DGFiP revendique une augmentation des salaires qui passe obligatoirement par une revalorisation du point d'indice, une reconnaissance de nos qualifications et refuse la mise en œuvre de toute forme de fusion, restructuration, fermeture des services et des suppressions d'emploi.

Section FO-DGFiP de la Haute-Marne

Secrétaire Départemental : Rachel Sugneau Tél : 06 87 82 27 58
Mail : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
Site : http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/